

AZAZEL

Voir les versets relatifs

Ce terme, dont l'étymologie et le sens demeurent encore très obscurs, ne se trouve que dans [Le 16:8-11](#) ; il y est mis en rapport avec l'un des deux boucs utilisés pour le rituel de la fête juive des Expiations ([Le 23:26](#) et suivants).

Ce bouc, semblable à celui que l'on venait d'immoler comme victime expiatoire à JHVH, était amené devant le sacrificateur qui, par l'imposition des mains et par la confession publique des iniquités du peuple, était censé le charger des péchés d'Israël ; après quoi il était renvoyé au désert ([Le 16:20-32](#)).

Certains commentateurs pensent que le mot Azazel s'applique à l'acte même de renvoi du bouc dans le pays de la solitude ; ils le font dériver d'un verbe hébreu hâzal (éloigner) et traduisent le texte original le-hâza'zel par la tournure « pour le complet éloignement » (sous-ent. : des transgressions).

Par le moyen du renvoi du bouc, les péchés des Israélites auraient été ôtés, éloignés de devant le Dieu saint. Ainsi s'expliquerait-on que la Vulg., ait traduit « bouc émissaire » (emissarius =renvoyé).

Mais le texte fait de Azazel un nom propre, qu'on ne saurait d'ailleurs attribuer au bouc en question, car d'après [Le 16:8](#), entre les deux boucs du rituel, l'un est « pour Jéhovah » et l'autre « pour Azazel ».

De nos jours on incline à penser qu' Azazel représente un être satanique, un prince des esprits malfaisants qui, d'après les Sémites primitifs, résidaient dans les lieux solitaires et désolés. Ces croyances démonologiques, courantes chez beaucoup de peuples antiques, ne sont malheureusement pas faciles à déceler en Israël. Peut-être y survivaient-elles à l'état de vestiges et servirent-elles à exprimer l'idée que les péchés et les maux des hommes procèdent d'une personnalité ou d'une puissance hostile à JHVH et que leur élimination

implique leur renvoi à l'auteur ou à la source d'où ils émanent. Quant à l'idée que ces péchés et ces maux pouvaient être transférés à des animaux vivants, elle fut partagée par

les Sémites et les Hébreux eux-mêmes ; cette translation de la culpabilité s'étendait aux oiseaux ([Le 14:53](#)) et à d'autres bêtes ; cf. [Lu 8:30-33](#). --Voir Démon.

Utilisé avec autorisation de Yves PETRAKIAN

Vous avez aimé ? Partagez autour de vous !



52 PARTAGES

Ce texte est la propriété du TopChrétien. Autorisation de diffusion autorisée en précisant la source. © 2023 - www.topchretien.com